

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°89-2024-086

PUBLIÉ LE 6 MARS 2024

# Sommaire

**Direction départementale des finances publiques de l'Yonne /**

89-2024-03-04-00004 - Délégation de signature Xavier Pollet (2 pages)

Page 3

Direction départementale des finances  
publiques de l'Yonne

89-2024-03-04-00004

Délégation de signature Xavier Pollet

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

Auxerre, le 4 mars 2024

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE  
L'YONNE**

9, Rue Marie Noël  
BP 109  
89011 AUXERRE CEDEX

**Décision de délégation de signature à M. Xavier Pollet, administrateur de l'État, responsable du Pôle  
Pilotage et Ressources**

L'administratrice de l'État, directrice départementale des finances publiques de l'Yonne,

- Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;  
Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;  
Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;  
Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;  
Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;  
Vu l'arrêté du 11 avril 2011 portant création de la direction départementale de l'Yonne ;  
Vu la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 ;  
Vu le décret du 30 novembre 2020 portant nomination de Mme Dominique GONTARD, administratrice générale des finances publiques en qualité de directrice départementale des finances publiques de l'Yonne ;  
Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 11 janvier 2021 fixant au 1er février 2021 la date d'installation de Mme Dominique GONTARD dans les fonctions de directrice départementale des finances publiques de l'Yonne ;  
Vu l'arrêté du 8 juin 2023 portant affectation et détachement de M. Xavier POLLET, administrateur des finances publiques (AFIP), à la direction départementale des finances publiques de l'Yonne,

**Arrête :**

**Article 1** - Délégation de signature est donnée à Monsieur Xavier Pollet, administrateur de l'Etat, à l'effet de signer les autorisations de recourir au dispositif d'anonymisation prévu à l'article L. 286 B du livre des procédures fiscales.

**Article 2** – La présente décision prend effet le 1<sup>er</sup> mars 2024

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

L'Administratrice de l'État,  
Directrice Départementale des Finances Publiques



Dominique Gontard